Lettre d'information





La France remporte la 1^{ère} place de la 23° Coupe d'Europe de la Boulangerie

La **23° Coupe d'Europe de la Boulangerie** s'est tenue à Nantes, dans le cadre du salon Serbotel, le dimanche 19 octobre. **Sept pays** étaient en compétition : Espagne, France, Hongrie, Italie, Pays-Bas, Royaume-Uni et Suisse.

La France a brillamment remporté la 1^{re} place, devant l'Espagne (2^e) et l'Italie (3^e). L'équipe française était représentée par la région Pays de la Loire et composée de Simon Lebert (viennoiserie), Rémy Cloarec (pièce artistique), Erwann Guillois (pain), coachée par Brian Boclet.

Concours National du Meilleur Croissant au Beurre 2025 & timbre du croissant au beurre

Le Concours National du Meilleur Croissant au Beurre 2025 s'est tenu les 7 et 8 octobre à Livron-sur-Drôme. Les 19 candidats ont eu 5 heures pour démontrer le meilleur de leur savoir-faire artisanal. Le podium de cette édition est composé de Lilian PENSUET (Occitanie), Samuel DEJONGHE (Hauts-de-France) et Dylan DA SILVA (Ile-de-France).

La Poste a saisi cette occasion pour présenter **leur nouveau timbre olfactif** : le croissant au beurre. À travers cette création philatélique, c'est tout un savoir-faire qui est mis à l'honneur : un produit simple en apparence, mais exigeant, devenu un emblème du petit-déjeuner à la française. Il est désormais disponible dans les bureaux de poste!







Formations OPCO EP

L'OPCO EP propose Sélexion, un catalogue de formations clés en main, 100 % prises en charge pour les entreprises de moins de 50 salariés. Une opportunité simple, rapide et financée pour faire monter les équipes en compétences. Exemples de formations disponibles : comprendre les fondamentaux de la RSE et de la TEE (transition écologique), devenir Maître d'Apprentissage, identifier et développer son leadership : https://accesformation.opcoep.fr/?

mtm_campaign=lancementselexion&mtm_kwd=signature-mail

D'autre part, des fonds sont encore disponibles pour les formations courtes non diplômantes : 2100€ par entreprise (PDC). Il est encore temps d'en bénéficier pour former vos équipes avant la fin de l'année : https://www.opcoep.fr/criteres-de-financement?branche=208

Bilan des WorldSkills France 2025

La 48° édition de la compétition nationale des métiers WorldSkills, s'est tenue du 15 au 18 septembre à Marseille. 800 compétiteurs venus de toutes les régions de France se sont mesurés dans 67 disciplines, une occasion unique de mettre en valeur la diversité des orientations professionnelles possibles, dont le métier d'artisan boulanger!

Un grand bravo aux médaillés côté boulangerie, Antoine NIVAULT (1er), Romann COMPAN (2e) et Corentin KLEIN (3e), et côté boulangerie Parcours +, Yohann SEGAUX (1er) et Hugo HOÏ (2e). Le métier d'artisan boulanger a également été valorisé sur le stand de Bongard et de la CNBPF avec un atelier immersif pour fabriquer son pain.

Près de 40 000 visiteurs dont 25 000 scolaires ont été accueillis durant cet événement!





Certificat de conformité des logiciels de caisse par un organisme agréé à compter du 1er septembre 2026

À compter du 1^{er} septembre 2026, seule une certification produite par un organisme accrédité permet d'attester la conformité du logiciel de caisse utilisé (article L. 433-4 du code de la consommation).

La réglementation s'applique à tous les professionnels assujettis à la TVA

- N'effectuent que des opérations non soumises à l'obligation de facturation;
- Enregistrent les paiements via un logiciel ou système de caisse. La loi n'impose pas aux commerçants de s'équiper d'un logiciel ou système de caisse ni d'une caisse enregistreuse.

Depuis le 1er septembre 2025, les éditeurs de logiciels ou systèmes de caisse doivent obligatoirement :

- Avoir effectué une demande de certification du logiciel ;
- Pouvoir justifier d'un engagement ferme de mise en conformité auprès d'un organisme certificateur accrédité (contrat conclu, acceptation d'un devis, commande passée).

La date à partir de laquelle tous les logiciels ou systèmes de caisse devront être certifiés est reportée du 1er mars 2026 au 1er septembre 2026.

Les logiciels de caisse doivent disposer d'une des certifications suivantes :

- Le certificat délivré par Infocert basé sur la norme de l'Association Française de Normalisation (AFNOR) NF525 ;
- Le certificat délivré par le Laboratoire National de Métrologie et d'Essais (LNE).

Une étape décisive vers plus d'inclusion

Vingt ans après la loi du 11 février 2005, Marie-Anne Montchamp, Directrice générale de l'OCIRP et ancienne Secrétaire d'État chargée des Personnes handicapées, revient sur l'esprit fondateur de ce texte emblématique voulu par Jacques Chirac.

Cette loi a marqué une étape décisive vers la reconnaissance des droits. de la participation et de la citoyenneté des personnes handicapées, en élargissant la notion même de handicap.

Un engagement qui résonne encore aujourd'hui dans les actions de l'OCIRP et de ses partenaires, pour faire vivre l'égalité des droits et des chances dans une société toujours en quête d'inclusion réelle.

Découvrez ici l'interview complète de Marie-Anne Montchamp!





Votre espace client entreprise

AG2R LA MONDIALE vous propose un espace dédié et sécurisé pour vous accompagner au quotidien. Que vous soyez représentant d'une entreprise ou tiers déclarant, retrouvez l'ensemble de vos contrats santé, prévoyance, retraite sur votre espace connecté et utilisez un identifiant unique pour gérer vos différents établissements.

Simplifiez vos démarches et consultez vos informations en ligne partout et à tout moment.

Comment s'inscrire?

Le parcours d'inscription est simple, rapide et accessible depuis le site ag2rlamondiale.fr (en cliquant sur « Espace client » puis « Créer votre compte »). Rendez-vous sur <u>www.ag2rlamondiale.fr</u> pour en savoir plus!

© Photos : CNBPF - Frédéric Vielcanet - Brunet-Monié Photographie - C.Delliere - Thanh Ha Bui







